

COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES

N° 26/06/4.18

SEANCE DU 22 JUIN 2026
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE VINGT DEUX JUIN à 18 HEURES

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
33	26	5	2

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

PRESENTS :

Robert BENEVENTI, Laetitia QUILICI, Michel THUILIER, Delphine GROSSO, Dominique RIGHI, Carine GINZAC, Brigitte CREVET, Didier MARTINA-FIESCHI, Nathalie PESCHARD-LAUZIERE, Jean LAYOLO, Nadine ALESSI, Annick BUISSON-ETIENNE, Jean-Louis PIERACCINI, Thierry AKSOUL, Marie-Dominique GABRIELLI, Philippe CASTILLO, Catherine MAGADDINO, Valérie MASSENET, Katell LE BLEIZ, Julien ROCCHIA, Benoît ADET, Yann MARTEL, Yannick RIOU, Rémi CARMAGNOLE, Christian BERCOVICI, Claudie CARTEREAU-ZUNINO

REPRESENTES :

Antoine VACCARO représenté par Michel THUILIER
Patrick APARICIO représenté par Delphine GROSSO
Hélène CAREN-DEROSES représentée par Dominique RIGHI
Anaïs HATRET représentée par Carine GINZAC
Michel OLLAGNIER représenté par Didier MARTINA-FIESCHI

ABSENTES :

Ombeline LOMPRES
Muriel BOVIS

Secrétaire de séance : Yann MARTEL

VOTE :

UNANIMITE : OUI

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION(S) :

OBJET : Demande de changement d'affectation de projet sur une subvention non soldée au profit de l'opération « Aménagement et plantations du Verger des Gorges »

Madame LE BLEIZ, conseillère municipale, informe l'assemblée que par courrier du 12 mai 2026, Monsieur le maire sollicite les services du Conseil Départemental du Var pour un changement d'affectation de projet sur une subvention non soldée perçue au titre de l'année 2023 au profit l'opération dénommée « Création du musée de la clef et de la serrure ».

En effet, la commune souhaite que le solde restant au titre de l'année 2023, soit la somme de 49.349,48 €, soit reporté sur une autre opération dont les travaux se sont avérés plus importants que prévus. Ainsi, la commune souhaite inscrire cette somme sur son opération intitulée « Aménagement et plantations du Verger des Gorges » ayant déjà obtenu une subvention au titre de l'axe 2 de l'année 2025.

L'étude paysagère, environnementale et patrimoniale réalisée a démontré l'importance de restaurer les norias et d'intégrer cette restauration autour d'un plus vaste projet de valorisation du site par la plantation d'un verger conservatoire composé d'agrumes, de plantes aromatiques et à bulbes, d'oliviers, d'arbres fruitiers et de cépages anciens de vignes pour une remise en culture de ces terres.

Le coût global HT de l'opération s'élève désormais à 386.548,51 € H.T. La Commune d'Ollioules sollicite le changement d'affectation de subvention selon le plan de financement HT suivant :

Conseil Départemental du Var (année 2025)	150.000,00 €
Conseil Départemental du Var (année 2026)	49.349,48 €
Métropole TPM	70.000,00 €
<u>Autofinancement ville</u>	<u>117.199,03 €</u>
TOTAL HT	386.548,51 €

L'ASSEMBLEE,

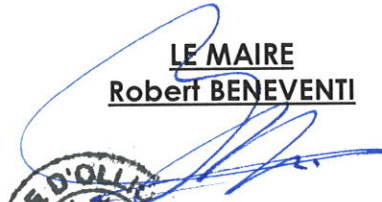
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le courrier en date du 12 mai 2026 sollicitant les services du Conseil Départemental du Var pour un changement d'affectation de projet sur une subvention non soldée perçue au titre de l'année 2023 dénommée « Création du musée de la clef et de la serrure ».

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE le Conseil Départemental du Var pour le changement d'affectation de projet sur la subvention non soldée perçue au titre de l'année 2023 dénommée « Création du musée de la clef et de la serrure » soit la somme de 49.349,48 € au profit de l'opération intitulée « Aménagement et plantations du Verger des Gorges ».
2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande d'aide financière au titre de l'année 2026 et à signer tous documents relatifs.

LE MAIRE
Robert BENEVENTI



**Le ou la secrétaire
de séance**

